

Tabac, alcool, sodas... : la France est-elle « moralisatrice » ?

Article rédigé par *Economie Matin*, le 11 octobre 2023

Source [Economie Matin] : Comment la France se positionne-t-elle dans le classement des États les plus « moralisateurs », autrement dit les pays les plus en pointe dans la réglementation ou la fiscalisation des comportements jugés « à vice », en lien avec la consommation de tabac, de cigarettes électroniques et d'alcool ? Réponse dans la [5ème édition](#) de l'étude annuelle de l'Institut économique Molinari.

Non au tabac, oui à la cigarette électronique !

En ce qui concerne le tabac, la France arrive 5ème sur 30 dans le palmarès des pays du continent européen qui taxent le plus la consommation de tabac. La tendance à la hausse de la taxation continue en 2023, avec une augmentation des taxes le 1er mars, avant une nouvelle hausse prévue pour le 1er janvier 2024, data à laquelle le prix minimum d'un paquet de cigarettes devrait passer à 12 euros. La France est aussi l'un des dix pays à avoir adopté le paquet neutre. Il existe par ailleurs en France une interdiction totale de publicité sur le tabac. Il est interdit de fumer dans les voitures transportant des passagers de moins de 18 ans. Enfin, les interdictions de fumer dans certains lieux publics à l'extérieur se développent. Par exemple, la ville de Paris a interdit de fumer dans plus de 70 parcs et jardins, tandis que Marseille et La Rochelle ont interdit de fumer sur plusieurs plages.

Concernant la cigarette électronique, en revanche, la France adopte une approche tolérante, ce qui la classe 23ème sur 30. La France autorise en effet l'exposition de ces produits en magasin ou encore les variétés d'arômes, « *ce qui semble encourager des alternatives potentiellement moins préjudiciables pour la santé* », estime l'Institut économique Molinari. « *Ce choix de la modération est judicieux car, dans le domaine des comportements dits à vice, la meilleure des politiques publiques est sans doute celle qui favorise de meilleurs substituts, ce que semble être les produits sans combustion. Ce choix de politique publique pragmatique et non paternaliste mérite d'être souligné et encouragé* », juge encore cet organisme de recherche et d'éducation.

[Lire la suite](#)